



La Commune



Un ou deux congrès du POI ?

La question se pose dans ce compte-rendu Comité POI L'Hay-les-Roses – Chevilly-Larue, réunion mensuelle du mardi 13 octobre, Résolutions adoptées :

1/ « Le comité local du POI, réuni mardi 13 octobre, estime que le gouvernement et les pouvoirs publics doivent cesser toutes les poursuites contre les salariés et syndicalistes d'Air France. L'Etat est actionnaire d'Air France, le plan de suppression de postes doit être retiré : aucun licenciement ! Le comité local adresse son plus fraternel salut aux travailleurs victimes de la répression et exige qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre. »



2/ « Le comité local du POI, réuni mardi 13 octobre, a discuté de la préparation du 5ème congrès. Il constate que deux congrès du POI séparés sont en préparation. Il estime qu'à la lecture des documents des uns et des autres, on ne voit pas de divergences telles qu'elles entraînent une nécessité de scission. Le comité local demande aux deux BN du POI de se réunir sans aucun préalable pour que les militants et les adhérents puissent participer tous à la discussion préparatoire au 5ème congrès. Au moment où le gouvernement et le patronat engagent une politique anti-ouvrière dans tous les domaines, plus que jamais on a besoin d'unité du parti. Tout doit être examiné, sans aucun préalable, pour qu'il n'y ait qu'un congrès unique du POI les 21 et 22 novembre. »